



# Annuaire de la Maçonnerie universelle

## 1923

La nouvelle édition est parue

On souscrit dès ce jour au prix de fr. 5 l'exemplaire — fr. 5. 50 l'étranger.  
S'adresser à Edouard Quartier-la-Tente, Avenue des Vollandes 1,  
Genève (Suisse).

# MONTANA

(VALAIS) — Altitude 1500 m.  
Relié par un funiculaire à Sierre  
(Ligne du Simplon)

*Station climatérique la plus ensoleillée de la Suisse*

## CURHAUS ET CLINIQUE VICTORIA

Méd. en chef: Dr F.-L. de Muralt.

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES ET TUBERCULOSE SOUS  
TOUTES SES FORMES. Maison confortable. Prix modérés. Prospectus  
franco. Directeur: Fr. E. Nantermod.

En vente en Suisse

Prix de l'ANNUAIRE:

Toile Fr. 5 — 5 ex. Fr. 22. 50

CODE MAÇ.

français Fr. 2. 50  
anglais . 2. 50  
allemand . 2. 50

Prix du BULLETIN:

Abonnement annuel Fr. 6.

Divers ouvrages maç.

*Pour l'étranger port en plus.*

ED. QUARTIER-LA-TENTE, Avenue des Vollandes 1, GENÈVE.

## Pension de Famille Villa Elisabeth

### TERRITET-MONTREUX (Suisse)

FR. CH. NICODET

Situation tranquille et ombragée au bord du lac

Près de la gare, du débarcadere et du Kursaal

Maison confortable avec cuisine très soignée — Bains.



# BULLETIN

JOURNAL

DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE LA MAÇONNERIE UNIVERSELLE



LE BULLETIN PARAÎT EN FRANÇAIS, EN ALLEMAND ET EN ANGLAIS

Organe officiel paraissant quatre fois par an.

Prix d'abonnement : fr. 6. — par an. Prix des insertions : fr. 1. — la ligne.

Adresse pour renseignements : Ed. Quartier-la-Tente, Avenue des Voillandes 1, Genève (Suisse).

## AVIS

*A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1923, le „BULLETIN“ ne sera plus envoyé qu'aux adhérents de l'Association maçonnique internationale, aux abonnés, ainsi qu'aux Grands Orients, Grandes Loges, aux Loges et aux FF. qui auront collaboré par un don à l'œuvre maç. internationale.*

## Convent maçonnique international en 1923 à Genève.

Le Comité-Consultatif de l'Association maç. internationale s'étant trouvé, dans sa séance du mois de septembre 1922, en présence de certains problèmes dont les solutions ne relèvent pas de ses compétences, a décidé la convocation d'un Convent maç. international en automne 1923. Ces solutions s'imposent dans un délai aussi court que possible et doivent être trouvées avant le Congrès de Bruxelles prévu en 1924, afin d'ouvrir à cette grande réunion internationale les voies les plus faciles.

Nous invitons donc les Groupements maç. à donner suite à cette décision, en envoyant des délégués, munis des pouvoirs nécessaires pour liquider les questions.

Une circulaire sera adressée très prochainement aux intéressés, leur indiquant la date exacte du Convent, qui aura probablement lieu du jeudi au dimanche de la fin de septembre ou de la première semaine d'octobre, et l'ordre du jour des séances projetées.

Sur la demande de plusieurs Groupements, le Comité-Consultatif de l'Association maç. internationale convoque donc un

CONVENT MAÇONNIQUE INTERNATIONAL A GENÈVE  
EN 1923

vu le grand nombre des questions à examiner, et en conformité des Statuts (art. 11: Le Convent peut être convoqué en session exceptionnelle par le Comité-Consultatif sur la demande de cinq Puissances maç. Dans ce cas, il se réunit à Genève).

D'autre part, les Groupements maç. qui désirent faire partie de l'Association sont priés de présenter leur demande par l'organe de la Chancellerie le plus tôt possible (art. 5 des Statuts: La candidature d'un nouveau membre de l'Association ne peut être prise en considération que si elle est appuyée par trois Grandes Puissances adhérentes. Provisoirement la garantie de la Grande Loge de New-York sera donnée pour les Grandes Loges des Etats-Unis).

Adresse de la Chancellerie: ED. QUARTIER-LA-TENTE, Avenue des Vollandes 1, GENÈVE (Suisse).

Ordre du jour

du Convent maçonnique international de 1923.

- 1° Rapport général sur la situation de l'A. M. I.
- 2° Rapport financier.
- 3° Adhésions nouvelles.
- 4° Révision des Statuts.
- 5° Ordre du jour du Congrès de Bruxelles en 1924.
- 6° Propositions diverses.

\* \* \*

La lettre suivante a été adressée aux membres de l'Association maçonnique internationale:

*Or. de Genève (Suisse), le 7 février 1923.*

L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE  
A SES MEMBRES ADHÉRENTS.

TT. CC. FF.,

En conformité avec l'article 6 des statuts de notre Association, nous vous informons que:

1° *La Grande Loge de Yougoslavie* (Serbes, Croates et Slovènes), dont le siège est à Belgrade, et qui avait adhéré aux décisions du convent de 1921, vient de confirmer son adhésion dès le 1<sup>er</sup> janvier 1923. (Volume du Congrès, page 20.)

2° *La Grande Loge des Etats-Unis du Vénézuéla* (Grand Maître Ascanio-Rodriguez) demande son adhésion, avec l'appui de trois Groupements membres de l'Association: le G. O. d'Italie, la G. L. de France et la G. L. de Bulgarie.

Veuillez agréer, TT. CC. FF., mes salutations fraternelles.

*Le Chancelier de l'Association maç. internationale:*  
Ed. Quartier-la-Tente.

## A propos des Loges allemandes!

On sait que les Loges prussiennes ont rompu avec leurs Sœurs de l'Allemagne du Sud. Exposant les causes qui ont entraîné la scission dans l'Union des Loges allemandes, le Fr. Alexandre Schultz, rédacteur du périodique „Am rauhen Stein“, organe de la Grande Loge de Prusse, rapporte dans le numéro de décembre dernier, entre autres choses intéressantes, ceci qui vise spécialement la Grande Loge Suisse Alpina:

Tandis qu'en Assemblée plénière certaines Loges allemandes du Nord réclamaient la rupture d'amitié avec la Maçonnerie suisse comme sanction pénale aux *inconvenances* dont, soi-disant, s'étaient rendus coupables des orateurs lors de la Tenue de Grande Loge en 1916, à Genève, le Fr. Bangel s'y opposa à peu près en ces termes. Dans l'Alpina (*ce qui est parfaitement exact*)<sup>1</sup> comme en démocratie helvétique où les mentalités sont si tranchées, règne la plus grande diversité d'opinions; la liberté sans contrainte n'y est mesurée qu'à la conviction du Maçon, au degré de sa dignité personnelle... En bonne logique, cet ami lointain aurait dû conclure sur cette constatation: *Officiellement*, l'âme de l'Alpina n'est donc point sur les *lèvres* de quelques orateurs, mais dans les *Décrets* de son Assemblée de Délégués, seule autorité souveraine.

C'est au cours de ce débat, qu'argumentant pour les besoins de sa cause, le Fr. rédacteur Schultz répète cette légende: „Les orateurs de l'Alpina en 1916 se permirent *les plus violentes insultes contre l'Allemagne*. Le professeur Reverchon, aujourd'hui G. M., aurait — toujours aux dires du rédacteur — froidement *calculé ses offenses* et prétendu que tous les Suisses allemands le suivaient dans ses vues.“ L'Alpina ne saurait laisser survivre à six ans de distance sans dénégations cette opinion sans preuve.

Mis en vedette, par un rédacteur égaré sur ses intentions de 1916, le Fr. Reverchon prie le Fr. Schultz de relire, le cœur reposé, son discours dans le journal „Alpina“ ou dans l'„Alpina officielle“. Puis, texte sous les yeux, que le Fr. Schultz laisse gravement remonter sa pensée vers la violation de la Belgique. Qu'il réintègre en ce néfaste souvenir,

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons.

à son intensité, la surprise douloureuse qu'un tel mépris envers les neutres souleva chez tous les républicains fervents de Droit public. Qu'il veuille se demander alors si les lignes „incriminées“ ne revivent pas exclusivement les émois d'un Maçon, épris de justice, consterné d'un lamentable fait de guerre en affligeant contraste avec l'idée de Paix universelle que l'Alpina célébrait en ses assises de mai, et qu'elle célèbre sans cesse ni trêve depuis le Congrès de La Haye?

Sous cette impression rétroactive, le Fr. Schultz reviendra de ses préventions.

Le Fr. Reverchon a compati aux tourments des Belges; à ceux des Départements dévastés, il le referait encore au nom du Droit des gens méconnu. Mais il connaît les Allemands. Il a fait en Allemagne une partie de ses études.

Pourquoi lui serait-il venu à la pensée de dépriser d'ensemble une race, une science d'importance mondiale? L'histoire est là, portant toujours sa vertu révélatrice. Nul, en Suisse, n'ignore la force des contacts tributaires, tant germains, que gaulois ou lombards, tant économiques, que littéraires ou sociaux. Chacun, régionalement, les estime à bon droit en raison de leur sens civilisateur, valeurs de respect dont le degré fléchit au sursaut des catastrophes.

Un Maçon d'Helvétie, même modelé sur ses prédilections natives, a plus vite que d'autres compris les bienfaits des échanges intellectuels entre nations. Patriote sur le concept de la démocratie, il monte sans difficulté à l'idéal de fraternité, tant il apprend de bonne heure à la mettre en usage. Son minuscule domaine où l'industrie produit pour le voisin le soude aux exigences de la solidarité. Tout dans le pays — qu'il aime à en mourir — le détermine à la paix, à la concorde, à l'aménité. Le Suisse — si chétif qu'il soit — sur ce besoin de bienveillance est né Maçon. La neutralité politique de son gouvernement formule pratique de renoncement aux ambitions guerrières, le laisse, malgré l'incompréhension d'autrui, maître de son cœur. Il peut, au gré des affinités, du milieu, du moment marquer des préférences, choisir ses élus — affaires de circonstances ou d'hérédité — n'importe! Le Maçon suisse, quel qu'il soit, aspire à la quiétude générale au profit du travail pour tous. L'Alpina, depositaire de ses vœux, alliance de Loges noblement conçue, républicainement ordonnée, œuvre comme lui aux rapprochements, à l'heure où tombent les haines. Son Grand Maître, qu'il vienne de Genève ou de Zurich, élu dans les formes statutaires, ne saurait être qu'un homme reconnu par les siens, apte à cette mission nationale et internationale. Libéralisme, courtoisie, âge éloignent de son modeste renom le reproche de parti-pris ou de sarcasme. Que le Fr. Schultz l'entende objectivement et veuille se pénétrer de ce vœu final; fût-il ingénu à ses yeux, il vaudra mieux qu'une querelle:

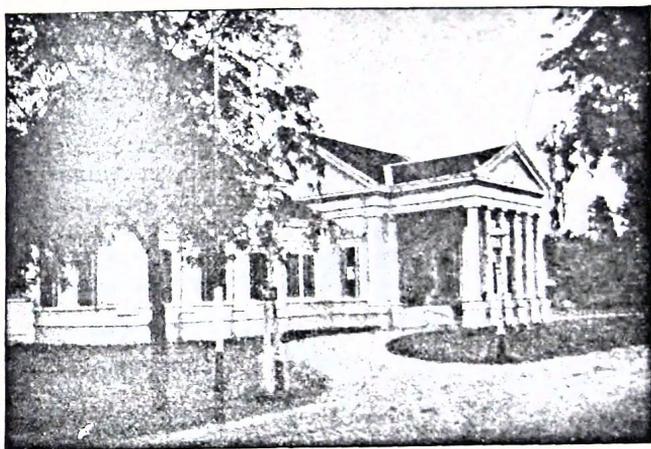
„L'Alpina entière, si petite soit-elle, n'a épuisé ni sa candeur, ni son avenir. A mesure que passeront les années, la qualité de la vie universelle s'améliorera; du moins elle le croit. Des hommes, comme elle se plaît à les voir, éclairés aux vertus qui flamboient en nos Temples, ne sauraient s'ignorer, ni se refuser longtemps aux élans de la vérité frater-

nelle qui mûrit au centre aussi bien qu'au-dessus des cocardes. L'Alpina n'a qu'une voix, celle du bonheur des peuples."

N'ayant jamais, *dans aucun de ses décrets, lésé l'honneur d'aucun de ses voisins*, elle se refuse formellement à encourir des colères injustes ou tardives.

Que le Fr. Schultz, convaincu par l'étude des *actes collectifs* de la Maçonnerie helvétique, *tous exempts de passion* envers n'importe quelle Obédience, veuille répéter chez les siens notre rappel à la bonne foi, au respect des textes afin de restaurer la simple vérité et la collaboration des esprits sincères et des cœurs sans fiel.

*Le Conseil Administratif de l'Alpina de 1923.*



TEMPLE MAÇ. DE LA LOGE „LA CONSTANTE ET FIDÈLE“  
Semarang (Java)

## Une Internationale sans Rome ni Moscou.

„La Maçonnerie a pris pour tâche d'unir les hommes. Cette œuvre est-elle accomplie? Hélas! plus que jamais ils sont divisés. De grands peuples viennent de s'entredéchirer. En repos aujourd'hui, ils semblent ne s'être arrêtés que pour reprendre des forces nouvelles. La paix n'est qu'une trêve. La Maçonnerie ne va-t-elle pas élever sa voix?

„La Maçonnerie a pris pour tâche d'améliorer les hommes. Cette œuvre est-elle achevée? Hélas: quand avons-nous vu plus qu'aujourd'hui le culte des biens matériels se substituer à la vertu? La chasse aux fortunes rapides s'empare comme un vertige du cerveau des hommes. Dans le luxe de la civilisation, la fièvre des jouissances ramène les êtres humains à la sauvagerie par la violence des appétits et des passions. Insensés qui préférez l'orgie à la tranquillité d'une âme pure et maîtresse d'elle-même.

„La tâche de la Maçonnerie n'est pas achevée. Elle commence. Entreprenez-la avec courage.“

Qui vient de prononcer ces paroles ou d'écrire ces lignes de si cruelle actualité?

Quel orateur, quel philosophe a commenté si justement — encore qu'en un style un peu pompeux — la crise universelle de folie guerrière et profiteuse que nous traversons?“

Ne cherchez pas. Ces mots ont été dits, en 1875, il y a presque un demi-siècle, à l'ouverture du Convent international de Lausanne, par Louis Ruchonnet, le grand homme d'Etat dont s'enorgueillit à juste titre la Franc-Maçonnerie suisse.

La Franc-Maçonnerie, qui est universelle, puisque selon Anderson, elle est „de toutes les nations, de toutes les langues, de toutes les familles“, a pris conscience de son rôle et formulé ses buts, au cours du dix-huitième siècle. Toutefois son action internationale concertée ne fut à cette époque que très restreinte, et celle de la Maçonnerie française, notamment, inexistante: d'autres travaux qui n'étaient pas sans grandeur sollicitaient tout son effort.

C'est au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle que les tronçons épars de la chaîne cherchèrent à se réunir, et l'honneur en revient aux Suprêmes Conseils Confédérés du Rite Ecossais. Encore peut-on objecter que leurs Convents internationaux groupaient seulement les chefs des Maçonneries philosophiques du monde entier, et que les Loges bleues — les plus nombreuses donc les plus actives — n'étaient point appelées à y participer.

Nos amis du Grand Orient de France prirent les premiers, en 1889, à l'occasion de leur centenaire et de l'exposition universelle l'initiative d'un congrès international maçonnique aux trois premiers degrés, au cours duquel le représentant du Grand Orient d'Espagne jeta la première idée d'une action et d'une propagande pacifistes méthodiques. Pauvre graine que la tourmente emporta sans que les congrès d'Anvers en 1894, de la Haye en 1896, de Paris en 1900, de Genève en 1902 réussissent à la fixer en terre solide.

Mon ami Lucien Le Foyer, le constatait mélancoliquement à Bruxelles en 1904, au cours d'un Congrès maç. international auquel participaient, pour la première fois, quelques Grandes Loges allemandes. La guerre russo-japonaise faisait rage. Aucun des belligérants ne semblait disposé à se soumettre au succès des armes de son adversaire, aussi longtemps qu'une ombre de force resterait à sa disposition.

„Il faut donc, disait Le Foyer, que les puissances amies des belligérants leur fassent comprendre que l'arbitrage est l'affirmation des droits de la civilisation primant les intérêts individuels. La Franc-Maçonnerie faillirait à son devoir si elle ne tentait pas tout ce qui est possible pour amener les gouvernements qui ont des traités d'alliance avec les puissances en conflit à faire intervenir une solution médiatrice.“

Si la généreuse éloquence de Le Foyer n'eut pas le résultat immédiat que nous espérons, elle eut au moins celui d'amener le Grand Orient de Belgique à s'entremettre pour que les Grandes Loges allemandes et

les deux obédiences françaises s'employassent de concert à un rapprochement franco-allemand.

Cette initiative fit l'objet de cinq Conférences maçonniques internationales dont la dernière eut lieu à Luxembourg en 1912.

Et puis, hélas! ce fut la guerre. Ce fut le silence méprisant, ou pis, la raillerie répondant, en décembre 1914, à l'appel angoissé de notre cher Magnette, Grand Maître du Grand Orient et vice-président du Sénat de Belgique!

Ce fut, comme l'écrivait un de mes correspondants à propos d'un précédent article, ce fut „la faillite de la Franc-Maçonnerie internationale“.

Si j'ai insisté, trop longuement peut-être, sur cette chronologie fastidieuse, c'est pour bien montrer qu'une Franc-Maçonnerie internationale n'existait pas, en fait, avant la guerre.

Cela tenait à des différences profondes dans les tendances philosophiques, dans le mode de recrutement et de travail; cela tenait aussi à ce besoin impérieux d'autonomie nationale que je signalais ici-même et qui n'est, après tout, appliqué à chaque puissance maçonnique, que l'épanouissement du principe de liberté individuelle qui fait notre orgueil.

Mais l'effroyable leçon a porté ses fruits.

Un têtù admirable, Ed. Quartier-La-Tente, ancien conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, avait tendu patiemment, depuis un quart de siècle, entre les Puissances maçonniques du monde entier, un réseau de fils ténus, mais solides: *Le Bureau des relations maçonniques internationales*.

C'est sur cette trame toute prête, que s'est bâtie en 1921 l'*Association maçonnique internationale* dont je n'ai pas à faire l'éloge.

En même temps, se fondait une *Fédération internationale maçonnique pour la Société des Nations* dont le groupe français, issu des deux obédiences, est en ce moment au travail.

On reconnaîtra que les faillis que nous sommes se relèvent et paient leurs dettes.

Après les premiers résultats constatés, nous pouvons dire sans vanité que, pour l'automne prochain, l'Internationale Maçonnique, actuellement encore en crise de croissance, sera vivante, agissante, et capable de justifier la confiance des démocrates et des pacifistes du monde entier.

Ajouterai-je qu'elle n'aura pas de Rome — ni de Moscou? . . . .

Maurice Monier,

Grand Maître de la Grande Loge de France.

---

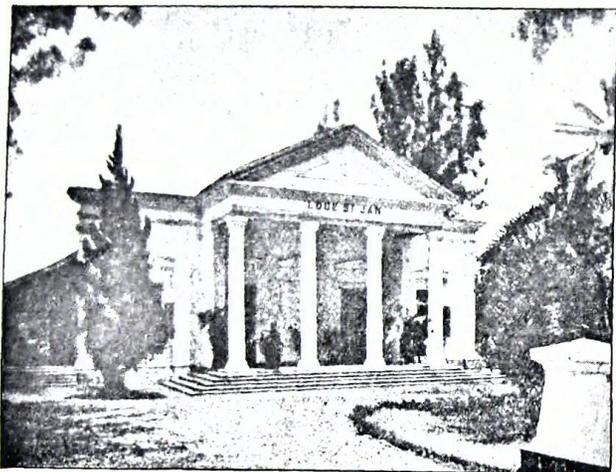
## La force morale des Francs-Maçons.<sup>1</sup>

Il serait vain de constater au cours de nos agapes les sentiments de cordiale fraternité qui s'y manifestent si nous n'étions fixés sur leurs causes et n'en envisagions toute l'importance et la grandeur, car cette fraternité ne s'arrête point aux limites de cette salle ou de notre Orient, mais allant au delà, elle rapproche des hommes qui ne se connaissent point, appar-

<sup>1</sup> Allocution faite à la fête solsticiale de la Loge „La Fraternité“ du G. O. de France à Genève.

tiennent à des nations et à des races diverses, parlent des langues différentes et cependant sont unis par une même loi, loi qui n'a pas de patrie et ne connaît pas de frontières, car la grande idée de justice et de vérité qui est à sa base est de celles que ni peuples, ni hommes ne monopolisent et qui appartiennent au grand domaine international de l'humanité toute entière.

Et c'est là, mes FF., dans cette idée, apanage de tous les hommes libres, dans cette idée, base de la loi maçonnique, idée très haute et très belle, pouvant s'imposer à tous les cœurs et à tous les cerveaux que doit nous apparaître un de ces espoirs secrets mais puissants entretenant en nous la flamme de l'idéal.



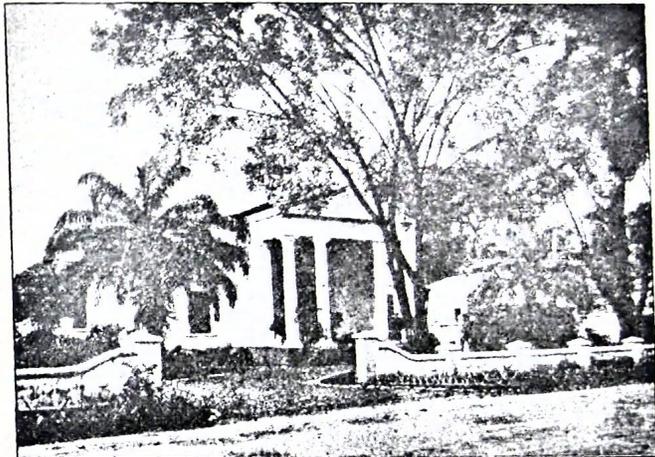
TEMPLE MAÇ. DE LA LOGE „ST. JAN“  
Bandoeng (Java)

Il y a là une de ces forces morales aussi indispensables à l'évolution de l'humanité que l'action des forces physiques et matérielles. Forces morales! Qui donc pourrait bien méconnaître la grande leçon philosophique et sociale qui se dégage de l'histoire du monde et en contester la puissance?

Des forces morales furent nécessaires aussi loin que nous puissions remonter dans nos origines! Où prirent-elles naissance? De quel essence furent-elles? Elles ont l'âge de la pensée humaine, car le premier être qui pensa voulut chercher; ayant cherché, il crut et alors naquirent la croyance et sa sœur l'espérance. Et les religions apparurent... forces morales elles aussi, mais incertaines dans leurs bases, imprécises, évoluant au cours des siècles, opposées et différentes et cependant solidaires par leurs origines, se pénétrant, se transformant mutuellement et nous apparaissant plutôt comme filles et sœurs les unes des autres.

Remontez très loin dans leur histoire : à la religion des peuples ariens, religion de Confucius, judaïsme, paganisme des Grecs et des Romains et c'est ainsi qu'elles nous apparaîtront, forces de la croyance et de la foi, mais fragile, et impuissantes, car à toutes ont manqué la fixité de la doctrine et l'immutabilité des principes.

Le christianisme lui-même, vibration nouvelle du cœur humain et progrès moral incontestable mais toutefois amalgame des religions précédentes, n'est pas resté lui-même. Déjà sous Constantin, il n'était plus conforme à celui des premiers apôtres, il s'était amplifié et transformé comme il se modifia ensuite par l'action du Concile de Nicée et des autres conciles, aussi bien que sous la direction des papes qui avec lui



TEMPLE MAÇ. DE LA LOGE „HUMANITAS“  
Tegal (Java)

et par lui prétendirent et prétendent encore imposer leur autorité au monde.

Et, vous me permettez cette digression dans cette ville de Genève, à quelques pas de ce monument de la réformation qui consacre le souvenir d'une date mémorable, cette Réformation des Calvin, des Luther, des Farel, constitue une étape dans l'évolution morale des hommes, car elle voulut épurer la doctrine et assurer le retour à l'intégrité des principes.

Comment donc admettre, mes FF., que ces religions qui ont ainsi évolué, n'évolueront pas encore ?

Elles n'ont pas guidé les événements : elles les ont suivis. Asservies trop souvent aux influences du pouvoir elles ont manqué d'indépendance et leur action ne fut pas libre. Opposées, ennemies même, allant au prosélytisme avec les armes dangereuses de l'intolérance et du fanatisme, elles limitent leur influence au nombre de leurs adeptes et aucune d'elle ne possède l'universalité de cette influence.

Ah! je ne nie pas l'importance bienfaisante qui à de certaines heures eut l'esprit religieux, considéré comme force morale, et je suis de ceux qui, jugeant et parlant librement, ne craignent pas de reconnaître qu'au compte des religions, de leur idéal et de la foi il faut inscrire de grandes choses et de ceux qui affirment aussi que, longtemps encore, l'action religieuse, surtout si elle sait s'évader des influences politiques, sera nécessaire car seule elle peut convenir à certains cerveaux et satisfaire certaines âmes.

Cependant, aux heures graves de notre époque, après le bouleversement mondial produit par la guerre, ne sentez-vous point que dans le grand conflit des intérêts, aussi bien que dans la grande mêlée des souffrances et des injustices, lentement sans doute et de façon encore imprécise apparaît une nouvelle mentalité humaine?

Au grand creuset de la douleur se forme peut-être pour les peuples une autre conscience et comme un bruit sourd et vague encore, se fait entendre la grande voix humaine exhalant sa séculaire plainte, mais en même temps poussant de plus en plus fort, de plus en plus puissant, l'appel d'une invincible espérance de paix et de justice.

A ces hommes, à ces peuples qui veulent naître à une vie nouvelle, il faut et il faudra pour guide une force morale: les religions ont été impuissantes, elles seront insuffisantes et déjà certains n'ont plus foi et confiance, ils s'en détournent et ils n'ont rien ou plutôt ils n'auraient rien si, supérieure à toutes les forces morales parce qu'elle seule assure cette pérennité de l'idée à travers les âges et cette intangibilité de sa base, ne se dressait une autre force: la loi maçonnique.

Elle est la grande loi de ralliement qui se propose à tous les hommes de bonne volonté parce que seule la Franc-Maçonnerie peut leur dire: „Oh! tous, qui que vous soyez, quelles que soient votre origine, votre patrie, votre religion, votre fortune, si vous êtes un homme libre, venez à nous! J'ignore le dogme, je n'impose pas de croyance, j'admets toutes les idées, je respecte toutes les pensées, je combats seulement l'intolérance et l'ignorance et veux détruire la misère. Je n'ai qu'un but la paix entre tous les hommes, la paix féconde dans le travail, la recherche en commun fraternelle et loyale de tout ce qui est vérité, car la vérité seule amène la justice.“

Et alors, mes FF., quand une institution comme la nôtre peut proposer au monde une telle loi, je dis qu'elle a en son pouvoir une de ces forces morales irrésistibles qui ne se traduisent peut-être point par le nombre imposant de leurs propagandistes, mais auxquelles néanmoins appartient l'avenir!

Longueur des ans, patience des générations s'ajouteront sans doute dans l'attente des grandes heures. On ne transforme pas un monde dans l'enthousiasme de ses propres aspirations ou les illusions d'une secousse violente. On le transforme comme tout se transforme par l'évolution que l'on peut hâter certes, mais non brusquer et qui, sœur du progrès, comme lui doit avoir ses étapes.

Dans cette accession humaine vers les destinées de l'avenir notre devoir est tracé:

Force morale des Maçons, force qui anima nos précurseurs et soutint leur constance, force souveraine de l'idée, telle ils nous l'ont léguée, telle nous devons la transmettre à ceux qui viendront après nous et qui comme nous se courberont sur le même et long sillon qu'ils creuseront, eux aussi, lentement, et où un jour enfin les grains que nous y aurons tous jetés, lèveront en moissons abondantes et généreuses.

Ah! cette force là, mes FF., dans la fermeté de nos consciences et l'immutabilité de notre confiance, ne la brisons jamais!

Cluse (France) 1923.

Fr. Trappier.

## Les journaux et la Maçonnerie.

### Bolchévistes et Francs-Maçons.

On lit dans l'«*Echo de Paris*» :

Lorsque furent établies les conditions d'adhésion à l'Internationale troisième de Moscou, celles-ci furent soumises, au nombre de vingt-deux, à l'approbation de Lénine et de Trotsky. Les communistes français en connurent immédiatement le nombre et attendirent avec impatience leur publication.

Quelle ne fut pas leur stupéfaction lorsqu'ils constatèrent, lors de l'arrivée de la liste en France, qu'elle ne comportait que vingt et un points. Une condition s'était sans doute égarée en route. Malgré les efforts tentés pour le savoir, ils ne connurent jamais la vérité.

Voici ce qui s'était passé. L'article disparu était ainsi conçu : „Ne pourront adhérer à la troisième Internationale les membres de la Franc-Maçonnerie.“

Or, Lénine et Trotsky, qui étaient précisément membres importants de cette organisation, supprimèrent simplement ce dernier paragraphe, et voilà la raison pour laquelle les communistes français ne reçurent jamais de Moscou que vingt et une conditions d'adhésion à l'église rouge.

### Au pays des Soviets.

Le Congrès de la III<sup>e</sup> Internationale rouge interdit à tout communiste français d'appartenir à la Franc-Maçonnerie ou à la Ligue des Droits de l'Homme.

Et la décision comme on en jugera par son texte n'a pas été rédigée en termes édulcorés. Voici le texte officiel des décisions prises à Moscou :

„Il faut que les couches dirigeantes du parti coupent tous les ponts conduisant vers la bourgeoisie et accomplissent radicalement la rupture avec la Franc-Maçonnerie. Le parti communiste doit avoir pleine conscience de l'abîme qui sépare le prolétariat et la bourgeoisie. Mais une fraction des éléments dirigeants du parti a jeté des ponts masqués sur cet abîme en se servant des Loges de Francs-Maçons.“

La Franc-Maçonnerie est la plus perfide et la plus infâme des duperies du prolétariat par une bourgeoisie à allures radicales. Il faut que nous la combattons à outrance. Cette lutte ne manquera pas de provoquer une crise salutaire au sein des dirigeants du parti français.

De même il est de rigueur que les communistes sortent de la Ligue des Droits de l'Homme. Cette mesure est très importante, parce qu'elle est susceptible de purifier le parti de tous les amateurs, dilettantes et carriéristes.“

### Les Francs-Maçons ne se soumettront pas.

L'autre soir, au siège du Grand Orient, 16, rue Cadet, les membres du parti communiste adhérents à la Franc-Maçonnerie se sont réunis pour envisager la situation particulière qui leur est faite par les nouvelles décisions du congrès de Moscou.

Malgré l'interdiction du bureau politique du parti communiste, de nombreux délégués étaient présents.

Après un long et minutieux examen de la situation, les Francs-Maçons communistes ont décidé de rester tout à la fois et Francs-Maçons et communistes. Une note sera envoyée au comité directeur pour le prier de demander à l'Exécutif de Moscou de revenir sur sa décision.

Comme chacun sait que Moscou ne transigera pas, on peut conclure de cette réunion que les Francs-Maçons communistes ne voulant pas démissionner du parti attendront placidement d'être exclus de ce parti.

### Fascisme et Franc-Maçonnerie.

Le député Gay, sous-secrétaire d'Etat au ministère du travail, membre du parti fasciste, s'est livré à une attaque contre la Maçonnerie. Il a fait savoir que dans les Marches, le fascisme a résolu de combattre les Francs-Maçons et de mettre ses membres appartenant à cette société secrète dans l'alternative d'abandonner la Franc-Maçonnerie ou de quitter le fascisme.

Parlant du parti populaire, M. Gay a mis en relief l'erreur qui a fait confondre à celui-ci la politique avec la religion.

„Cette tactique, a-t-il dit, a affaibli la religion et a porté grandement tort au parti populaire lui-même.

Le peuple italien est profondément et sincèrement religieux. Il a été offensé au fond de lui-même quand il a vu le prêtre descendre sur la place publique et prendre part aux luttes, parfois malhonnêtes, des autres hommes.”

Revenant ensuite à la Franc-Maçonnerie, l'honorable M. Gay a dit :

„Le fascisme, né sur la place publique, a toujours agi à la lumière du soleil, inaugurant le système de la sincérité, système qui avait semblé un danger aux hommes politiques du passé. On ne saurait donc comprendre pourquoi on laisserait subsister une organisation dont le but et les méthodes sont entourés du mystère le plus profond. Ce mystère même laisse supposer que son action n'est pas honnête.”

*Rome, 10 février.*

Le Grand Conseil fasciste se réunira lundi. A l'ordre du jour figure la question du „fascisme et de la Franc-Maçonnerie”, qui a déjà donné lieu à de vives polémiques. Plusieurs chefs fascistes ont montré l'incompatibilité qu'il y a entre le fascisme et la Franc-Maçonnerie.

Cependant, un communiqué de la direction du parti déclare expressément que tous les Francs-Maçons ne doivent pas être considérés ennemis de la cause nationale et adversaires du fascisme.

*Rome, 14 (Stefani).* — Le Grand Conseil fasciste, présidé par M. Mussolini, a adopté l'ordre du jour suivant: Considérant que les derniers événements politiques, l'attitude et les vœux de la Franc-Maçonnerie offrent des motifs fondés de penser que la Franc-Maçonnerie poursuit un programme et adopte des méthodes qui sont en opposition avec celles qui inspirent toute l'activité fasciste, le Grand Conseil fasciste invite les fascistes qui appartiennent à la Franc-Maçonnerie, à choisir entre le parti fasciste et la Franc-Maçonnerie parce que, pour les fascistes, il n'y a qu'une seule discipline: la discipline fasciste; qu'une seule hiérarchie: la hiérarchie fasciste; une seule obéissance: l'obéissance absolue, dévouée et quotidienne au chef du fascisme.

### Quelques commentaires.

*Milan, 14.* — La décision du Grand Conseil fasciste au sujet des rapports entre fascistes et Francs-Maçons, a soulevé une vive surprise dans les journaux.

La „Giustizia” relève que, jusqu'au dernier moment, on espérait qu'une décision conciliante interviendrait.

Le „Popolo d'Italia“ approuve entièrement l'ordre du jour voté par le Grand Conseil. L'organe fasciste écrit que cette décision est un acte historique de courage qui honore avant tout Mussolini. Le fascisme est national et ne peut se concilier avec la Franc-Maçonnerie, qui est internationale.

Cette décision a été prise après trois heures de débat et à l'unanimité moins quatre abstentions, celles des membres Francs-Maçons du Grand Conseil, MM. Acerbo, Dundan, Rossi et Dalbo.

A l'issue de la réunion, les quatre députés ont envoyé leur démission à la Loge maçonnique de laquelle ils dépendent.

La deuxième décision concerne l'incompatibilité du fascisme avec la Franc-Maçonnerie, que le Grand Conseil vient de décider. Dorénavant aucun fasciste ne pourra continuer à faire partie d'une Loge maçonnique. Cette décision, quoique prévue, a causé une impression profonde. Le fait que M. Mussolini a appelé plusieurs députés catholiques conservateurs dans son cabinet ainsi que les décisions du gouvernement fasciste concernant la réapparition du Crucifix dans les écoles, le retour à l'enseignement religieux et à l'école chrétienne, les écoles italiennes à l'étranger confiées en grande partie au clergé, faisaient prévoir qu'un accord même tacite entre le fascisme et les Loges maçonniques serait impossible. M. Giolitti et ses amis politiques ne furent jamais inscrits aux Loges maçonniques, mais ils n'osèrent pas leur faire opposition; au contraire ils en acceptèrent la collaboration. Le Grand Conseil fasciste en a décidé autrement.

Les points de vue de M. Mussolini et ceux des Loges au sujet de la démocratie et du suffrage universel divergent aussi totalement et cette circonstance a contribué également à la décision du Grand Conseil fasciste.

#### Extrait du „Popolo d'Italia“, organe de M. Mussolini.

„C'est la première fois qu'un parti au pouvoir a le courage de rompre l'obscurité étroite, enveloppante et étouffante, de la Maçonnerie. C'est la première fois qu'une coalition gouvernementale ose lancer un inexplicable défi à cette vieille Secte occulte, dont les tentacules s'étaient étendues à toutes les organisations de l'Etat et qui, jusqu'à hier, avait coutume d'imposer une sorte d'investiture à tous les Cabinets issus du peupleux et tremblant libéralisme italien. — Puisque le problème maçonnique avait été mis sur le tapis, toute tergiversation aurait renforcé l'occulte pouvoir du Palais Giustiniani et confirmé une fois de plus l'invulnérabilité d'une Secte qui pensait être un Gouvernement au-dessus des gouvernements, un Etat au-dessus de l'Etat. L'acte courageux (du Grand Conseil) a démontré au contraire que le Fascisme, parti de jeunesse et de rénovation, possède une telle puissance, assurée et réfléchie, qu'il peut braver la Maçonnerie et affronter, avec une clairvoyante énergie, tous les risques de troubles intérieurs. Au cours de ces dernières 24 heures, la preuve a été vite acquise que l'immense majorité des fascistes inscrits à la Franc-Maçonnerie ont préféré l'enseigne des licteurs au labarum poussiéreux des Loges... Une vie nouvelle commence pour l'Italie“.

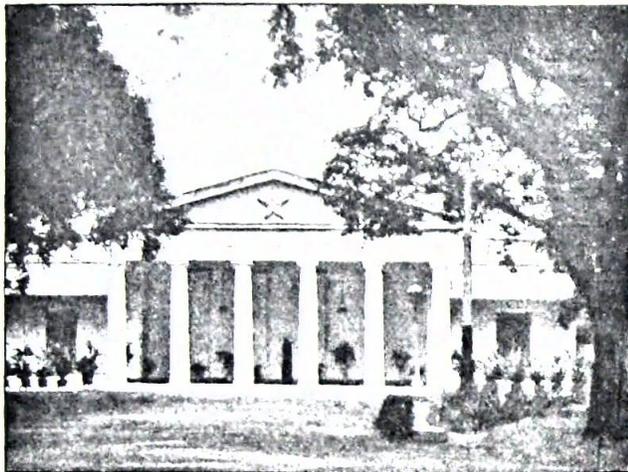
Mais ce qu'il y a de plus sérieux dans ce claironnant bulletin de victoire, c'est sa conclusion où le correspondant, évidemment bien placé, du „Popolo d'Italia“, déprécie de son mieux la valeur politique du Parti populaire italien et fait allusion à une réconciliation probable entre l'Etat et l'Eglise romaine :

„Le *Popolarisme* avait donné, sur les problèmes religieux, la préséance aux questions électorales. Il avait même fait alliance avec la Maçonnerie, afin de favoriser une coalition de gauche, et il s'était laissé pénétrer aux idées de la Révolution française. Il subit aujourd'hui une humiliation mortifiante et un „dessous“ évident. — La restauration du crucifix dans les écoles, le rétablissement de l'enseignement religieux, l'impulsion donnée aux écoles catholiques de l'étranger, la lutte ouverte contre la Maçonnerie, voilà un programme fondamental que le Fascisme a réalisé

en 110 jours de gouvernement, alors que le *Popolarisme*, dominant depuis trois ans les Cabinets de coalition, l'avait abandonné pour lui préférer la politique matérialiste électorale et démagogique de la gauche. Peut-être, à ce point de vue encore, sommes-nous au bord d'une vie nouvelle; et si l'on arrive à la conciliation entre l'Italie et l'Eglise romaine, on aura créé fatalement ce fait nouveau d'un grand parti national, destiné à tenir le pouvoir, non pas même pour la durée d'une génération, mais pour un cycle historique séculaire".

*Milan, 20.* — La direction de la Franc-Maçonnerie a décidé de laisser aux fascistes Francs-Maçons l'entière liberté d'opter pour le fascisme et de rompre toutes relations avec la Franc-Maçonnerie.

Un communiqué publié par les journaux annonçant cette décision, ajoute que la Franc-Maçonnerie revendique pour elle la plus ancienne et plus noble tradition de patriotisme et rejette toute accusation qui dit le contraire.



BATIMENT DE LA LOGE „DE STER IN HET OOSTEN“  
à Weltevreden (Java)

La „Giustizia“ dément le bruit d'un prochain accord entre les socialistes et les Francs-Maçons.

A ce sujet sous le nom de Diogène Gondeau „Le Symbolisme“ publie un article que nous reproduisons, intitulé:

**„L'excommunication communiste!“**

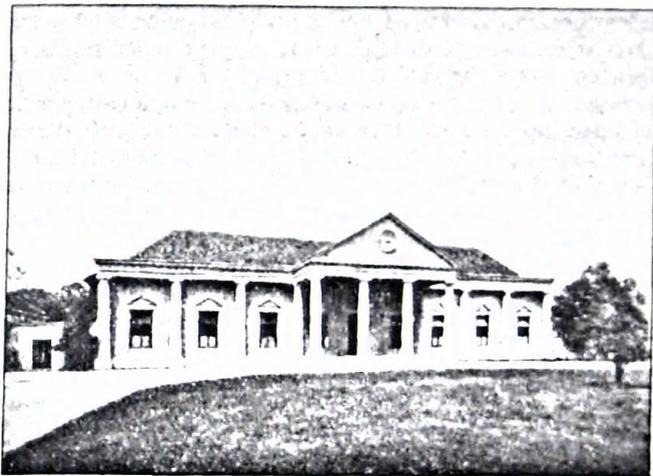
Moscou n'admet pas que l'on soit à la fois communiste et Franc-Maçon; car le communisme a son orthodoxie, son absolutisme et surtout sa discipline. Cette dernière, qui est la force des armées, est aussi celle d'un parti militarisé en vue de la conquête du monde.

Respectueuse de toutes les convictions sincères, la Franc-Maçonnerie admet que ses adhérents puissent être communistes. Elle envisage le communisme comme un idéal auquel il est bon d'aspirer en cherchant les moyens pratiques d'atténuer l'individualisme excessif dont nous souffrons. Les Tribus de l'humanité primitive ont pratiqué le communisme traditionnel de l'âge d'or; la civilisation s'en est éloignée graduellement et en est arrivée à rendre l'homme plus cruellement esclave que

jamais. L'individu se sent abandonné à lui-même et ne peut subvenir à ses besoins qu'en peinant sans relâche.

Il sent qu'il ne devrait pas en être ainsi et rêve de solidarité humaine, d'adoucissement à la lutte pour la vie. Les Francs-Maçons s'adonnent à cet égard aux rêveries les plus belles, puisqu'ils se représentent l'Humanité fraternellement unie en une immense famille harmonieuse. Mais, si rien ne limite le Franc-Maçon dans la conception de son idéal, il n'ignore pas, en tant qu'ouvrier du Progrès qu'on ne réalise qu'en travaillant. Or le travail réalisateur commence par soi. Si nous voulons réaliser notre rêve, vivons-le, c'est-à-dire, mettons individuellement en pratique, dans toute la mesure du possible l'idéal dont nous nous inspirons.

Si le communisme nous séduit, essayons donc de le pratiquer dans notre modeste sphère individuelle. Prêchons l'exemple en petit, avec douceur, et prouvons pratiquement que le communisme est possible, en dépit de la tentative infructueuse des premiers Chrétiens, renouvelée sans succès par d'autres utopistes. Une première expérience heureuse ferait tache d'huile et le monde se convertirait peu à peu.



BATIMENT DE LA LOGE „DE VRIENDSCHAP“  
à Soerabaja (Java)

Tel est le procédé maçonnique, basé sur la taille des pierres humaines con-

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai l'honneur de venir attirer votre attention sur un incident qui s'est produit récemment à Phalsbourg à l'occasion de l'inauguration du monument consacré aux romanciers Erckmann et Chatrian.

La Franc-Maçonnerie locale, qui avait compté ces deux écrivains parmi ses membres, avait chargé M. Oesinger, président de la Loge de Strasbourg, d'y prendre la parole en son nom, et celui-ci en avait avisé le ministre qui devait présider à l'inauguration du monument : M. Reibel. Or, M. Maurice Barrès, *au nom de ce dernier*, fit répondre à M. Oesinger qu'on ne pouvait accéder à sa demande en raison du « caractère littéraire et national » qu'il convenait de laisser à la cérémonie.

Je crois devoir vous faire remarquer qu'il ne s'agissait pas en l'occurrence, de nuire au concept d'union sacrée que vous défendez toujours, Monsieur le Président, avec une éloquence digne d'un meilleur résultat, mais de glorifier le courage civique de deux hommes d'élite qui, républicains sous l'empire, aidèrent à l'instauration du régime.

Ne trouvez-vous pas — et ici je ne m'adresse plus au Président du Conseil, mais au littérateur, membre de l'Académie française — qu'on célèbre insuffisamment (*et injustement!*) la mémoire de deux écrivains si on se contente d'exalter la beauté de leurs œuvres, en laissant de côté la pensée qui les inspira?

Les populations libérales des régions reconquises n'ignorent pas la nature des hommages qui furent rendus à Gambetta mort : elles savent quels discours saluèrent Victor Hugo, exposé sous l'Arc de Triomphe et la dépouille d'Emile Zola qui repose au Panthéon, et elles qui, sous le joug allemand, considéraient la République française comme l'asile de la pensée libre, s'étonnent douloureusement de la voir renoncer aux principes qui la leur faisaient aimer et admirer.

Si Erckmann et Chatrian avaient été des catholiques pratiquants, le porte-parole du gouvernement — en l'espèce M. Maurice Barrès — aurait-il excipé des mêmes motifs pour écarter de la cérémonie l'évêque qui eût tenu à rappeler leur piété?

Je ne viens pas ici faire entendre une protestation indignée, mais traduire une impression fâcheuse causée par un ostracisme regrettable. Représentant autorisé d'un grand Corps maçonnique, je me fais l'écho d'un mécontentement assez grave qu'il était de mon devoir de vous faire connaître.

Le Grand Maître de la Grande Loge de France :  
*Maurice Monier.*

#### Lettre de M. Oesinger adressée au journal „L'Oeuvre“.

Monsieur le Directeur,

L'inauguration du monument élevé à Phalsbourg à la mémoire d'Erckmann-Chatrian a eu lieu sous la présidence de M. Reibel, ministre des régions libérées.

La Franc-Maçonnerie française, tenant à apporter un hommage à ces hommes qui furent des siens et en particulier à Chatrian, m'a fait le grand honneur de me déléguer pour prendre la parole à cette cérémonie.

Dès le mois d'août je me suis mis en rapports avec la municipalité de Phalsbourg, car on sait que primitivement cette fête avait été fixée au 10 septembre. Dernièrement, M. le maire de Phalsbourg a eu la gracieuse pensée de me faire savoir que je devais m'adresser à M. Reibel, Président de la cérémonie, pour être à nouveau inscrit sur la liste des orateurs. C'est ce que j'ai fait immédiatement.

Ce matin j'ai reçu une lettre de M. Maurice Barrès dont j'extrais le passage suivant :

„Depuis de longs mois l'ordre de cette cérémonie, qui devait avoir lieu le 10 septembre, a été définitivement arrêté par le comité. D'un avis unanime, il a voulu donner à cette solennité un *haut caractère purement littéraire et national.*

Seuls parleront le président et le secrétaire général du comité, le maire de Phalsbourg et le ministre. Il ne m'est donc pas possible d'accéder au désir que vous avez bien voulu exprimer et je vous prie de trouver ici l'assurance de tous mes regrets.\*

Vous lisez bien: le Comité a voulu donner à cette solennité *un haut caractère purement littéraire et national*. C'est là de la part de M. Maurice Barrès, académicien qui connaît ou doit connaître la valeur des mots un formidable écart de langage. Je me demande en quoi un hommage rendu par la Franc-Maçonnerie aux écrivains populaires d'Alsace et de Lorraine qui durent précisément leur popularité à ce qu'ils étaient les représentants du plus pur idéal de la Révolution française et des Droits de l'Homme, n'eût pas eu un caractère élevé ni littéraire ni national. A la vérité, M. Maurice Barrès, Lorrain né en Auvergne, a tenu à accaparer au nom de la réaction, dont il est le porte-parole autorisé, la mémoire de deux fidèles républicains et Francs-Maçons. De même que jadis le clergé se rua sur les cendres du Franc-Maçon Jean-Baptiste Kléber, de même ceux qui prétendent aujourd'hui domestiquer l'Alsace et la Lorraine se ruent sur la mémoire d'Erckmann-Chatrïan.

Il est plaisant de rappeler que les représentants de jésuites qui n'hésitent pas à salir en l'accaparrant la mémoire des nôtres ont traité Chatrïan de prussien. L'auteur de la poésie célèbre qu'ont balbutiée tous les petits Alsaciens: „Dis-moi quel est ton pays, est-ce la France ou l'Allemagne?“ souffrit beaucoup de ces attaques de la presse cléricale et réactionnaire, alors que son patriotisme dans le sens élevé du mot, était si connu. Chatrïan s'asseyait aux séances de la Loge Alsace-Lorraine aux côtés d'un capitaine au 2<sup>e</sup> génie, le capitaine Joffre, auprès d'un avocat vosgien, Jules Ferry, auprès d'un sculpteur alsacien célèbre, Bartholdi. Il était de la race de ceux qui, à Strasbourg en 1872, avaient clos leurs travaux en s'ajournant à des jours meilleurs. C'est là ce que les accapareurs de souvenirs ne veulent pas que l'on sache en Alsace et en Lorraine et ce que, malgré eux, on saura tout de même.

Chatrïan avait lu à la Loge Alsace-Lorraine l'*Ami Fritz* à ce moment-là mutilé — ce sont ses propres expressions — par la censure officielle et par la censure officieuse non moins ardente à en faire disparaître les passages les plus énergiques.

Chatrïan n'eût pas toléré que sous le honteux prétexte d'assurer à l'Alsace un régime cléricale on lui inflige un régime d'exception indigne de la France. L'Alsace est la terre de la première Fédération du Rhin et de la Marseillaise.

Oui, le Franc-Maçon Chatrïan avait raison lorsqu'il disait: „Je serais fier de contribuer par tous les moyens à la destruction du congréganisme.“

Il est regrettable que M. Reibel se laisse manœuvrer par des hommes de création comme M. Maurice Barrès, il se fût honoré en se montrant ferme et en donnant la parole, en débit des efforts du clergé à ceux qui étaient qualifiés pour parler des deux grands auteurs républicains d'Alsace et de Lorraine. Il eût empêché une véritable spoliation dont le clergé n'hésite pas à se rendre coupable par l'organe de M. Maurice Barrès.

Il faut que la France républicaine sache ce qui se passe en cette malheureuse Alsace et en cette malheureuse Lorraine! Quand nous aidera-t-on?

Veuille, etc. . . .

F. Oesinger,  
Adjoint au maire de Strasbourg.

## Nouvelles diverses.

**Angleterre.** Il y a eu un accroissement considérable de la Maçonnerie sous les Grandes Loges Unies d'Angleterre en 1921: 178 nouvelles Loges y furent créées. Depuis la guerre il se fonda en 1915, 17 nouvelles Loges; en 1916, 27; en 1917, 33; en 1918, 82; en 1919, 121; et en 1920, 148.

De ces 178 Loges, 40 naquirent à Londres, 125 dans les provinces, et 13 dans les Colonies. Le nombre total des Loges travaillant actuellement sous la Constitution anglaise est de 3693, dont 864 à Londres, 2182 dans les provinces, 573 dans les districts, 67 à l'étranger.

**Maroc.** La Maçonnerie au Maroc est en plein développement. Les FF. viennent de fonder une Fédération maç. Marocaine, comprenant les Loges de ce territoire. On compte 8 Ateliers du Rite Ecossais de la G. L. de France, 8 Ateliers du G. O.



Fr. L. ARENSDORFF  
Chef de la Fédération Maç. Marocaine

de France et autant d'Ateliers d'Obédiences étrangères, sans compter une Loge du „Droit Humain“.

La confiance des Membres de toutes ces Loges a appelé le Fr. L. Arensdorff, à la tête de ce nouveau Groupement. En avril prochain aura lieu la première assemblée annuelle de ce Groupement, avec le programme suivant:

- 1<sup>o</sup> Relations avec les Obédiences sœurs.
- 2<sup>o</sup> De la vitalité locale à donner aux Loges.
- 3<sup>o</sup> Création d'une Caisse maç. d'assurances en cas de décès.
- 4<sup>o</sup> Questions scolaires marocaines, etc.

Un organe d'un caractère plutôt profane vient de paraître pour la première fois et contient des articles fort intéressants, il a nom: „*Le Maroc Laïque*“. Direction et administration: 25, Rue de l'Horloge, Casablanca. Prix de l'abonnement: à l'étranger fr. 8.50. Organe d'action républicaine et de défense laïque.

Nous souhaitons plein succès à ce Groupement maçonnique.

**Egypte.** Les Maçons arabes de la Grande Loge Nationale d'Egypte ont adressé un appel ouvert aux habitants de la Palestine, conjurant leurs propres coreligionnaires et la population de cette contrée de cesser la persécution contre les Juifs.

Cet appel est adressé aux Chefs des différentes communautés religieuses en se réclamant des principes de liberté, d'égalité et de fraternité. Il mentionne que dans d'autres contrées, et notamment en Suisse et au Canada, les peuples des diverses races vivent en paix.

**Australie du Sud.** En 1884, quand fut établie la Grande Loge de l'Australie du Sud, il y avait 30 Loges et 2000 Maçons. Dix ans plus tard, il y en avait 39 avec 2350 membres. Actuellement, il y en a 10,300 avec 104 Loges. Le nombre a doublé en 10 ans et quadruplé en 20 ans. Ces données indiquent une grande prospérité.

**Nouvelle Galles du Sud.** Le plus beau don qui ait jamais été annoncé dans l'histoire de la Maçonnerie est celui du Fr. A. Kolling et de sa femme qui ont donné 2 millions 500 mille francs, pour l'érection d'un collège maçonnique pour garçons. La pierre de fondation est déjà posée. Les orphelins seront soignés jusqu'à ce



TEMPLE MAÇ. DE LA LOGE „MATA HARI”  
Ecole Frœbélienne à Padang (Sumatra)

qu'ils soient en âge d'entrer dans ce nouveau collège, et là on en prendra soin jusqu'à ce qu'ils aient atteint 21 ans.

Le bâtiment s'élève à une petite distance de Sydney, dans un endroit sain et agréable. L'institution formerait une éducation libérale aux orphelins de

## Raporto pri la Esperanta Franca Movado Framasona farata de la Patronada Esperantista Komitato Framasona.

La *Patronada Esperantista Komitato Framasona* ĝojas sciigi vin pri la rezultatoj, akiritaj de ĝi, dum la ĵus finita jaro 1922.

Kreita la 20an de Marto 1922 de kelkaj Majstroj, Samideanoj, tiu organizado estis lokigita sub la prezidenteco de la tri Grandaj Majstroj de la tri Obediencoj francaj. Tio donis al ĝi fortecon kaj moralan apogon.

Dank' al la sindoneco kaj al la komenca monhelpo de kelkaj Fondintoj, ĝi povis fari la komencajn elspezojn kaj sendi cirkulerojn pri ĝia organizado kaj pri la aliĝaj kondiĉoj al ĉiuj Loĝioj, Ĉapitroj, Filosofiaj Konsilantaroj kaj Frataj Grupoj de la tri Obediencoj.

Malfeliĉe tiu sendado de cirkuleroj estis prokrastita pro la libertempoj de la Laborejoj, kiuj nur povis ekzameni la aferon post la rekomenco de la laboroj, t. e. en Novembro.

Al la du Loĝioj Fondintaj nun estas aliĝitaj *tridek unu*, ĉu Loĝioj el Parizo aŭ el la Provinco, ĉu ankoraŭ el la Kolonioj. Unu Ĉapitro kaj unu Erata Grupo el la Metallurgio, kiu enkalkulas tre grandan nombron de membroj, sume *tridek kvar*.

Se oni konsideras ke, kiam nia Komitato decidis la enkondukon de Esperanto en la francan Framasonaron, tiu demando ne konata surprizis la tutan konvenantaron, kaj eĉ ekscitis la mokridaĉon de la plimulto de la ĉeestantoj, kiuj ĉiam legis sur la tutaj muroj de Parizo la nigran vorton: „*Esperanto*“, aŭ: „*Lernu Esperanton*“; oni do povas diri, ke Ĝi vere tute sukcesis.

Partopreninte la Komisionon de la deziresprimoj, nia S-ro *Meras* unuvoĉe voĉdonigis la jenan proponon:

„Enkonduko de *Esperanto* en la tutan francan Framasonaron por la internaciaj rilatoj kun la fremdaj Loĝioj, kiuj ne uzas la lingvon francan.

Starigo de senpagaj esperantistaj kursoj ĉe la Granda Oriento de Francujo, je la samaj kondiĉoj kiel la vivantaj lingvoj.

Protesto kontraŭ la cirkulero de la Ministro de la Publika Instruado *Bérard*, malpermesanta la propagandon kaj la instruadon de Esperanto en la ŝtataj lernejoj.“

Tiu deziresprimo estis prezentita kaj energie pledita de nia S-ro *Meras*, antaŭ la ĉeestantaro, sed la Ordena Konsilantaro de la Granda Oriento insiste petis, ke tiu demando ne sufiĉe konata kaj pristudata de la Framasonaro estu resendata al sia pristudado.

Tiu decido estas certe prokrasto sama kiel avizo petata de la kvina Komisiono de la Societo de la Nacioj, al la Komisiono de la Cooperado Intelekta, sed nenio estis por fari kontraŭ tiu decido.

Tamen, por dokumenti la tutan Deleĝitaron pri nia afero, li senpage disdonigis sian Konferencon-Broŝureton, kun la ruĝa broŝureto „*Esperanto*“ al ĉiu el la Deleĝitoj por ke ili povu, post pristudado, ĝin raporti al sia Laborejo.

Tiel, ni sukcesis havigi la sukcesojn ĉi-supre raportitajn.

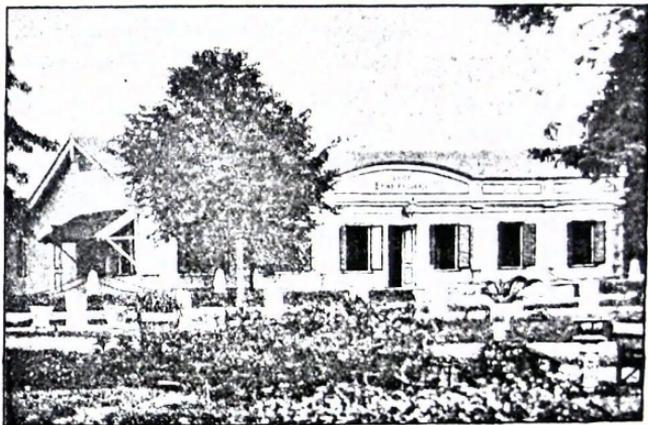
Dum sia lasta kunveno, la Komitato elektis komisionon, por viziti la Prezidanton de la Respublika Komitato de la Komerco, Industrio, kaj de la Kampkulturo, pri la cirkulero *Bérard*.

Male, pro la malsano de la Senatano *Mascuraud*, prezidanto, kaj sia memeksiĝo de la Komitato, la farota klopodo estis prokrastita.

La nova prezidanto de tiu Kompanio estas nia S-ro *Chaumet*, Eks-Ministro kaj Deputito, estonta Senatano de la Gironde, Honora Komitatano de nia P. E. K. F., tre sindonema por Esperanto.

Ni do esperas, ke utila klopodo estos farota ĉe la Ministro de la Komerco kaj de la Publika Instruado.

Niaj samideanoj *Barton Kent*, membro de la Londona Komerca Ĉambro, kaj unu el la Direktoroj de la Internacia Komerca Ĉambro el



LOGE „PRINS FREDERIK“, KOTTA RADJA  
(Sumatra)

Parizo, kaj S-ro *Baudet*, vice-prezidanto de la Pariza Komerca Ĉambro promesis akompani S-ron prezidanton *Chaumet*.

Per la Klopodoj de nia Komitato M. E. K. F. ni sukcesis havigi kun la prezidanto de la Franca Ministra Konsilantaro ekstraktadojn por propagandi favore de la Francujo eksterlande, pere de la Framasonaro kaj de la Esperantistaro.

Li faris, cerdire, rezervajon, dirante ke tiu pristudado estas okaza kaj ne povas ricevi la formon de kuraĝigo oficiala de la disvastigo de Esperanto.

Oni povas tamen diri, ke tio estas ŝatata kiel pristudado aŭ provo de la lingva valoro de Esperanto, kiel internacia lingvo.

Ni opinias, ke tiuj rezultatoj povas ĝojigi la tutan Esperantistaron, ĉar kiam nia Registaro estos ŝatinta ĝustevalore nian belan lingvon „Esperanto“, Ĝi permesos, eble almenaŭ ĝian laŭvolan instruadon, kaj nuligos eble la cirkuleron.

Malfeliĉe, nia Komitato estis funebrigita de la morto de kelkaj el niaj Eminentuloj la plej sindonemaj, inter kiuj:

*Senatano Lucien Cornet*, Urbestro el Sens, Yonne, prezidanto de nia honora Komitato, eks-prezidanto de la Parlamenta Grupo, je kies nomo li deponis ĉe la Parlamento leĝprojekton pri la adopto oficiala de Esperanto en la tutaj Lernejoj.

*Marcel Sembat*, Deputito el Parizo, eks-membro de la Ordena Konsilantaro de la Granda Oriento de Francujo.

*Deguisse*, Deputito de L'Aisne.

Al siaj familioj ni sendis niajn kondolencojn, kaj hodiaŭ ni sendas al tiuj karaj mortintoj nian plej kortuŝitan memoron.

Ni esperu, ke 1923 alportos al nia movado esperantista framasona ankoraŭ plej bonajn sukcesojn, se eble.

*Por la Komitato P. E. K. F.:*

**La Ĝenerala Sekretario.**

Ni devas nin ĝojiĝi pri la novan aliĝon kiel Membroj Honoraj de niaj amikoj, tre sindonemaj al Esperanto:

S-ro *Lucien Le Foyer*, Eks-Deputito el Parizo, kaj Granda Majstro de la Granda Loĝio de Francujo kaj Prezidanto de la Loĝio „Cosmos“.

S-ro *Fosse*, Prezidanto de la Loĝio „Lumière“ el Neuilly (Seine).

---

Nous avons reçu la lettre suivante:

*Paris — GRANDE LOGE DE FRANCE — 8, Rue Puteaux.*

Paris, le 21 mars.

Dans le dernier numéro du *Bulletin officiel* de l'Association maç. internationale a paru une communication du Groupe Espérantiste disant que la Grande Loge de France n'avait pas encore statué au sujet du patronage à accorder à l'étude de l'*Esperanto*.

Or, le 25 novembre 1922, le Conseil Fédéral estimant qu'il n'avait pas à prendre parti pour tel ou tel projet de langue universelle (attendu que l'Ob. compte également de nombreux partisans de l'*Ido*) a décidé de passer à l'ordre du jour sur cette question.

En vous priant de porter cette résolution à la connaissance de vos lecteurs, je vous prie de croire, t. ill. Fr., à mes sentiments bien frat.

Le Grand Secrétaire:

signé *L. Doignon*.

---

## Rapport financier sur l'exercice 1922



Le Convent de 1921, qui a créé l'Association maçonnique internationale, a fixé le budget des *recettes* de la première année 1923 comme suit :

### RECETTES

Contributions . . . . .	Fr. 10,000. —
Abonnements et ventes diverses . . . . .	„ 7,000. —
Dons divers . . . . .	„ 10,000. —
<i>Total</i>	<u>Fr. 27,000. —</u>

En 1922, les *recettes* sont les suivantes :

Contributions . . . . .	Fr. 3,007. 25
Abonnements et ventes . . . . .	„ 1,830. 25
Dons divers . . . . .	„ 18,375. 21
<i>Total</i>	<u>Fr. 23,212. 71</u>

Il y a donc entre les recettes prévues et les recettes réelles une différence de fr. 3787. 29 provenant de la diminution ou plutôt du petit nombre des adhérents et de l'insuffisance de leurs versements. Comparativement à la situation du Bureau international de relations maçonniques, les dons ont diminué dans une grande proportion, puisque le Bureau était arrivé à un budget de fr. 33,000. Ce fait de la diminution des ressources n'est pas pour nous troubler et s'explique par diverses causes :

1° Le changement d'organisation du Bureau en Chancellerie et le fait que les Groupements se substituaient dans une certaine mesure aux Loges et aux FF. a fait croire que les dons personnels et ceux des Loges n'étaient plus nécessaires et que, les Grands Orientes et Grandes Loges prenant en mains la question, la totalité du budget était assurée et que les dons particuliers n'avaient plus leur raison d'être. L'erreur est regrettable, car la situation supposée ne se produira que lorsque le nombre des adhérents sera doublé ou triplé. En outre, on oublie que c'est quand une œuvre débute que sa propagande coûte le plus cher et que les ressources lui sont indispensables.

2° La situation économique du monde et la question du change a évidemment joué son rôle dans la diminution des recettes, le change surtout nous a fait perdre beaucoup d'argent.

3° La crise générale a préoccupé nombre de FF. qui furent les collaborateurs actifs et généreux du Bureau, et qui n'ont plus pu lui conserver le même intérêt.

4° Il faut ajouter la grande indifférence, nous dirions l'indifférence persistante et presque le peu de sympathie de certains milieux maç. pour notre œuvre. On n'arrive pas à en saisir l'importance et la nécessité.

Mais tout cela sera passager et nous conservons notre pleine confiance dans cette tentative de rapprochement des Groupements d'une Association qui, en vertu de ses principes fondamentaux, doit être la première à concentrer ses efforts fraternels en vue du bien de l'humanité!

Le Convent de 1921 a fixé le budget des *dépenses* comme suit :

#### DÉPENSES

Personnel . . . . .	Fr. 10,000. —
Loyer . . . . .	" 800. —
Impressions . . . . .	" 12,000. —
Traductions . . . . .	" 400. —
Frais généraux . . . . .	" 2,000. —
Imprévu . . . . .	" 1,800. —
<i>Total</i>	<u>Fr. 27,000. —</u>

En 1922, les *dépenses* ont été les suivantes :

Personnel . . . . .	Fr. 6,578. —
Loyer . . . . .	" 800. —
Impressions . . . . .	" 12,948. 65
Frais généraux . . . . .	" 2,825. 10
Traductions . . . . .	" 187. 60
<i>Total</i>	<u>Fr. 23,339. 35</u>
Dépenses . . . . .	Fr. 23,339. 35
Recettes . . . . .	" 23,212. 71
<i>Déficit</i>	<u>Fr. 126. 64</u>

Les dépenses sont donc de fr. 126. 64 supérieures aux recettes. Nous devons toutefois faire observer que la grève des typographes nous a empêché de publier en 1922 le numéro 4 du „Bulletin“ et notre Annuaire qui devait paraître en novembre 1922, et qui pour la même raison a été retardé de six semaines. Si ces deux documents avaient été imprimés en 1922, le déficit eut été de plusieurs milliers de francs. Ce fait nous oblige à prévoir pour 1923 une dépense supplémentaire assez considérable qui dépassera le budget de fr. 27,000 prévus. Nous nous voyons donc dans l'obligation de recommander notre œuvre à la générosité de nos amis et collaborateurs et de leur rappeler que toute œuvre qui débute a besoin d'une active propagande et que toute propagande a besoin de ressources. Nous remercions de tout cœur ceux qui ont bien voulu nous aider jusqu'à ce jour et nous les prions de nous rester fidèles jusqu'au jour de la victoire.

Genève, le 15 janvier 1923.

Le Chancelier  
de l'Association maçonnique internationale :  
Ed. Quartier-la-Tente.

## TOTAUX DES RECETTES

	Fr.
Solde actif du Bureau international . . . . .	1,834. 72
Contributions des adhérents . . . . .	3,007. 25
Dons des collaborateurs . . . . .	9,038. 80
Allemagne . . . . .	10. —
Belgique . . . . .	202. 21
France . . . . .	479. 15
Grèce . . . . .	127. 20
Hongrie . . . . .	10. —
Hollande . . . . .	3,215. 63
Italie . . . . .	30. —
Londres . . . . .	240. —
Suisse . . . . .	753. —
Turquie . . . . .	78. 60
Tchécoslovaquie . . . . .	40. —
Afrique . . . . .	20. —
Amérique du Nord . . . . .	100. 30
Amérique Centrale . . . . .	55. 59
Amérique du Sud . . . . .	128. 70
Dons personnels . . . . .	2,071. 31
Total des dons	21,442. 46
Ventes diverses	1,770. 25
	23,212. 71

## TOTAL DES DÉPENSES

	Fr.
Chancellerie . . . . .	6,000. —
Location . . . . .	800. —
Impressions . . . . .	12,948. 65
Traductions . . . . .	187. 60
Ports et Messageries . . . . .	1,541. 65
Travaux divers . . . . .	578. —
Frais généraux	102. 30
Télégrammes . . . . .	102. 50
Frais de voyages . . . . .	795. 15
Frais de bureau . . . . .	33. —
Photographies . . . . .	90. —
Remboursement . . . . .	160. 50
Bibliothèque . . . . .	23,339. 35
Total des dépenses	23,339. 35
Total des recettes	23,212. 71
<i>Déficit de l'exercice</i>	126. 64

Vu et reconnu exact.

Genève, 10 février 1923.

**C. Raymond,**

G. M. Adj. de la G. L. Suisse Alpina.

**J. Mossaz,**

G. Trés. de la G. L. Suisse Alpina.

Sommes reçues pour l'Association maç. internationale - Sums received for the International Masonic Association  
Für die Internationale maur. Vereinigung erhaltene Summen

1<sup>er</sup> Trimestre 1923 - Janvier/Mars 1923 - 1. Trimester 1923

Grandes Loges et Grands Orientis - Grand Lodges and  
Grand Orientis - Großlogen und Großorientie

	Fr.
Sup. Conseil d'Egypte (Taha Ibrahim), Le Caire . . . . .	50. —
G. L. du Guatemala . . . . .	106. —
G. O. d'Italie, Rome (contrib.)	320. — (1250 lirec.)
G. L. de Roumanie . . . . .	50. — (2230 Lei)
G. L. de Pologne, Varsovie . . . . .	20. —
G. L. de Vienne (Autriche) . . . . .	50. —
G. L. du Texas, Waco . . . . .	120. —

Loges diverses - Several Lodges - Verschiedene Logen

Delphes, Alexandrie (Egypte)	16. 10 (50 franc.)
De Geldersche Broederschap, Arnhem . . . . .	40. —
Chap. Caritas, Berne . . . . .	50. —
Progrès et Vérité, Bex . . . . .	30. —
Cons. phil. La Candeur, Bordeaux . . . . .	4. 80 (15 franc.)
Vrais Amis de l'Union, Bruxelles	14. 10 (50 belger.)
Steara Dunarei, Bucarest . . . . .	14. 25 (500 Lei)
Humanité, Lisieux (France) . . . . .	7. 93 (25 franc.)
Fiat Lux, Lucerne . . . . .	50. —
Amis de la Vérité, Fraternité et Progrès, Lyon . . . . .	8. 50 (25 franc.)
Les Amis du Progrès, Le Mans	13. — (40 franc.)
Amis Discrets, Montreux . . . . .	30. —
Parfaite Harmonie, Mulhouse	38. 85 (135 franc.)
Chap. St-André, Neuchâtel . . . . .	50. —
Clémentine Amitié Cosmopolite, New-York . . . . .	47. 80
Vraie Union, Nyon . . . . .	20. —
Frederic Royal, Rotterdam . . . . .	25. —
Fidélité Normande, Rouen . . . . .	10. —
Concordia, St-Gall . . . . .	100. —
Bienfaisance et Fraternité, St-Imier . . . . .	50. —
L'Avenir du Sénégal, St-Louis	17. 80 (50 franc.)
L'Avenir du Chablais, Thonon	14. — (40 franc.)
Club maç., Thoune . . . . .	15. —
Cons. phil. L'Encyclopédique, Toulouse . . . . .	27. 75 (70 franc.)
Evolution Sociale, Vendôme . . . . .	4. 75 (15 franc.)
Akazia, Winterthour . . . . .	50. —
Pravednost, Zagreb (Croatie) . . . . .	20. —
Sapere Aude, Zurich . . . . .	25. —

Dons individuels de FF. - Personal Donations from Bre.  
Persönliche Gaben von BBN.

	Fr.
Victor Gossiaux, Anvers . . . . .	14. 35 (50 belges)
J. Mœsle, Arbon (Suisse) . . . . .	25. —
Anonyme de la L. Geldersche Broederschap, Arnhem . . . . .	39. 50
B. W. Kraake, Arnhem . . . . .	10. —
Fritz Nippel, Barcelone . . . . .	20. —
Ernest Léonard, Berne . . . . .	10. —
Paul Waldner, Berne . . . . .	10. —
Aug. Rebeaud, Bex . . . . .	5. —
Léon Simon, Bois-Colombes . . . . .	2. 50
Defrenne, avocat, Bruxelles . . . . .	31. 50
Teodoro Aleman, Buenos-Aires	20. —
Emilio Otero, Caracas . . . . .	25. —
Dr Riza, bey, Constantinople	3. 30 (10 franc.)
Sinmons, Duluth . . . . .	68. 75
R. Camenzind, Genève . . . . .	20. —
Gross-Fulpius, Genève . . . . .	20. —
J. Jacquemin, Grand-Lancy . . . . .	10. —
Aupy, Haïphong (Tonkin) . . . . .	20. —
F. Spielmann, Lausanne . . . . .	10. —
Luigi Novelli, Londres . . . . .	2. 50
Boto, Lyon . . . . .	7. — (20 franc.)
Arensdorff, Mazagan (Maroc)	31. 74 (100 franc.)
David Byrde, Montreux . . . . .	5. —
Ch. Dériaz, Neuchâtel . . . . .	5. —
Adrien Ethenoz, Neuchâtel . . . . .	10. —
Carl Russ-Suchard, Neuchâtel	100. —
Dr J. Pradés, Nice . . . . .	5. —
Übelhardt, Olten . . . . .	5. —
Gmo. Andreve, Panama . . . . .	5. —
Dr Cassiou, Papeete (Tahiti) . . . . .	10. 50 (30 franc.)
Léon Simon, Paris . . . . .	8. 12 (25 franc.)
Jean Aeschlimann, St-Imier . . . . .	20. —
Dr Alb. Eberhardt, St-Imier . . . . .	20. —
Baptiste Savoie, St-Imier . . . . .	20. —
P. J. d'Artillact-Brill, Semarang (Java) . . . . .	25. —
Albert Roulet, Sion . . . . .	10. —
Arn. Brunner, Soleure . . . . .	10. —
Hermann Schouh, Tavannes . . . . .	10. —
J. G. Gaster, Weltevreden (Java)	20. —
Arnold Raschle, Zurich . . . . .	20. —